



Le stade Paul-Bert va devenir un écoquartier

Dans le cadre de l'aménagement de l'espace Beaunier, l'ancien terrain de foot accueillera un premier lot de constructions. Une plateforme sera aménagée à Bourgeat pour relocaliser les activités associatives.

C'est une délibération essentiellement juridique qu'a approuvée, lundi soir (à l'unanimité), le conseil municipal. Mais elle a symboliquement acté la future disparition du stade Paul-Bert.

Aménagé à la fin de la Seconde Guerre mondiale, cet ancien terrain de sport situé à deux pas du centre-ville a été le point d'ancrage de la vie associative locale et notamment du football avant l'aménagement puis l'extension de l'actuel complexe sportif.

Une soixantaine de logements

Hubert Porte, adjoint en charge de l'urbanisme, a rappelé que « la commune dis-



Le stade Paul-Bert et le pré situé au-dessus forment les terrains communaux qui accueilleront la première tranche de l'écoquartier de l'espace Beaunier. Photo Progrès/Pierre THOLIERE

pose de deux autres terrains de football municipaux, dont le terrain d'honneur qui a été réaménagé en terrain synthétique en 2014 et d'un autre terrain sur le lequel un projet de réaménagement est également programmé

dans le cadre de la restructuration du complexe sportif ».

Le vieux stade de la rue Paul-Bert sert encore pour les concours de pétanque et les vide-greniers. Il accueillera à l'avenir la première tran-

che du futur écoquartier de l'Espace Beaunier.

À partir de la fin 2022, il est prévu ici une soixantaine de logements, annoncés par le maire, Jordan Da Silva, comme « exemplaires d'un point de vue environnemental ».

Un architecte conseil a d'ailleurs été désigné dans ce but.

Mais avant de pouvoir vendre ce terrain communal à un promoteur constructeur (ainsi que le pré situé au-dessus, ex-terrain Cizeron), il importait d'enregistrer la désaffectation de l'ancien stade au titre d'équipement sportif.

Suivront ensuite le démontage de l'éclairage et la démolition du bungalow qui servait de buvette.

Les associations locales, utilisatrices du stade Paul-Bert, pourront encore y organiser leurs manifestations jusqu'à l'été 2022. Mais, d'ores et déjà, une relocalisation des activités associatives a été prévue. Plusieurs terrains ont été identifiés et un a été retenu rue de Bourgeat, juste en dessous des jardins communaux.

En fin d'année, une plateforme sera aménagée pour qu'elle soit opérationnelle à l'été 2022 avec création d'un parking, buvette et éclairage.

De notre correspondant
Pierre THOLIERE